



Ville de Portiragnes

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 février 2026, à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du CGCT

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu **le mardi 24 février 2026, à 18 heures**, dans la salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

Approbation Procès Verbal séance du 13 janvier 2026.

COMMANDE PUBLIQUE

1. Présentation du rapport d'activité de l'aire de camping-cars établi par le déléataire SAS CAMPING CAR PARK. Année 2025.
2. Signature de l'avenant n°1 de prolongation de la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion de la fourrière automobile municipale.

URBANISME

3. Bilan de concertation et Arrêt du projet de Révision Générale du P.L.U. de Portiragnes.
4. Appropriation de plein droit, par la Commune, d'un bien sans maître : Parcelle cadastrée section AR 0137.
5. Approbation de donation à la Commune des parcelles AD 195-196 appartenant à la SAS GUIVAL PROMOTION « Lotissement Le VALENTIN ».

FINANCES LOCALES

6. Attribution des subventions aux associations – Année 2026.
7. Versement d'une subvention de fonctionnement au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'exercice 2026 – Signature de la convention et présentation du rapport d'activités 2025.
8. Vote du Budget Primitif 2026.
9. Cession de véhicules du parc automobile communal. Modification du prix de vente du tractopelle.
10. Signature conventions de mécénat à passer avec la SAS BORDERES-SANCHIS, la SAS GGL AMÉNAGEMENT et la SAS PORTIDIS-U Express pour la 3^{ème} édition de la course à pied « PORTI'RUN ».

AFFAIRES GÉNÉRALES

11. Signature de la convention de mise à disposition de locaux communaux au profit des Forces de l'Ordre de la Gendarmerie Nationale. Dispositif Estival de Protection des Populations (DEPP).

12. Présentation du rapport annuel d'activité de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM)
Exercice 2024.
13. Avis sur le dossier d'autorisation environnementale pour la restauration du fonctionnement du cours d'eau sur camping de la Dragonnière.
 - Décisions du Maire.

QUESTIONS DIVERSES

N.B. Une note de synthèse, est jointe à la présente convocation.

A Portiragnes, le 11 février 2026

Le Maire,

Gwendoline CHAUDOIR

